



Union Interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.

# Conférence mondiale 2018 sur l'e-Parlement

*Parlements, technologie et innovation*

3 – 5 décembre 2018

Genève (Suisse)

#eParliament

## NOTE SUR L'ANTICONFÉRENCE

9 novembre 2018

### Qu'est-ce qu'une *anticonférence* ?

Les séances d'anticonférence sont des espaces libres dans le programme de la conférence, sans thème déterminé à l'avance. Les thèmes de ces séances seront proposés et choisis par les participants à la conférence.

### Format et lieu

Tous les participants peuvent proposer un sujet en fonction de leurs intérêts et de leurs priorités. Les séances d'anticonférence doivent normalement être interactives et axées sur la discussion et la résolution de problèmes. Le parlement qui propose une séance d'anticonférence dirige normalement les débats pendant la séance (avec le soutien du Secrétariat de l'UIP si nécessaire).

Chaque séance d'anticonférence dure 90 minutes. Le nombre de places disponibles dans les salles prévues pour les anticonférences varie de 24 à 108 places. Un projecteur et un ordinateur portable seront disponibles sur demande si un parlement souhaite présenter des diapositives.

Les services d'interprétation ne seront pas disponibles pour les séances d'anticonférence. Les présentateurs peuvent choisir la langue qu'ils veulent parler. Les participants seront informés à l'avance de la langue de la séance.

### Comment proposer une séance d'anticonférence ?

Les parlements peuvent faire des propositions de séances d'anticonférence en contactant le Secrétariat de l'UIP à [wepr@ipu.org](mailto:wepr@ipu.org). Veuillez préciser :

- le titre de la séance d'anticonférence et une description d'un paragraphe du sujet présenté, en précisant les questions abordées
- la langue dans laquelle la présentation sera faite
- le nom et le titre du présentateur (si connu)

Les propositions peuvent être soumises en anglais, français ou espagnol. Le Secrétariat de l'UIP fera part de ses observations sur cette proposition dans un délai de deux jours ouvrables.

La date limite pour la première série de propositions est fixée au 30 novembre. D'autres propositions pourront être soumises pendant la conférence, jusqu'à midi la veille d'une séance d'anticonférence.

Le mardi 5 décembre, l'un des créneaux de l'anticonférence sera consacré à l'"Innovation dans des contextes variés". Les parlements sont invités à proposer d'animer une séance sur un contexte spécifique (petits parlements, parlements en situation de post-conflit, parlements dont l'infrastructure TIC est limitée, etc.).

### Comment les séances d'anticonférence seront-elles choisies ?

Le programme de l'anticonférence sera établi par les participants à la conférence. La veille d'une séance d'anticonférence, la liste des propositions sera distribuée par le Secrétariat de l'UIP. Les participants à la conférence voteront pour leur(s) sujet(s) préféré(s) par le biais d'un système en ligne.

Sur la base des résultats des votes, le Secrétariat de l'UIP annoncera les thèmes choisis pour le programme de l'anticonférence, ainsi que le temps et les salles de réunion alloués.

Les organisateurs des séances d'anticonférence tiendront une réunion d'information avec le Secrétariat de l'UIP avant la tenue de la séance.

### **Calendrier des sessions d'anticonférence**

Cinq créneaux anticonférence ont été programmés pendant la conférence. Quatre séances d'anticonférence peuvent avoir lieu dans des salles différentes au cours de chaque session anticonférence :

Mardi 4 déc.	14 h 30 – 16 h	I. Anticonférence sur la technologie
	16 h 30 – 18 h	II. Anticonférence sur la technologie
Mercredi 5 déc.	9 h 30 – 11 h	III. Anticonférence sur le leadership
	9 h 30 – 11 h	IV. Anticonférence sur la technologie
	11 h 30 – 13 h	V. Anticonférence sur la technologie

### **Pour plus d'information**

Veillez contacter Natacha Bonnal au Secrétariat de l'UIP à [wepr@ipu.org](mailto:wepr@ipu.org)